

inspection
académique
Ille-et-Vilaine

académie
Rennes
Éducation
nationale

Vu le décret n° 90-236 du 14 mars 1990, notamment ses articles premier et trois ;

Vu l'arrêté réctoral du 16 septembre 2005, donnant délégation du Recteur, Monsieur Serge GUINCHARD, à l'Inspecteur d'Académie, Directeur des services départementaux de l'Éducation nationale, Monsieur Jean Charles HUCHET;

Vu l'arrêté ministériel du 11 juillet 2003, fixant le calendrier scolaire national des années scolaires 2004-2005, 2005-2006 et 2006-2007 ;

l'Inspecteur d'Académie,
Directeur des services départementaux
de l'Éducation nationale d'Ille-et-Vilaine,

ARRETE

Art. 1 : le calendrier de l'année scolaire 2006-2007 applicable aux écoles publiques et privées du département d'Ille-et-Vilaine est établi comme suit :

	CALENDRIER NATIONAL <i>Ecoles, Collèges et Lycées</i>	CALENDRIER DEPARTEMENTAL <i>(écoles maternelles et primaires)</i>
Rentrée des enseignants	Vendredi 1er septembre 2006	Vendredi 25 août 2006
Rentrée des élèves	lundi 04 septembre 2006	lundi 28 août 2006
TOUSSAINT	du mercredi 25 octobre 2006 au lundi 06 novembre 2006	du mardi 24 octobre 2006 au lundi 06 novembre 2006
NOEL	du samedi 23 décembre 2006 au lundi 08 janvier 2007	du vendredi 22 décembre 2006 au lundi 08 janvier 2007
HIVER	du samedi 10 février 2007 au lundi 26 février 2007	du mercredi 14 février 2007 au lundi 26 février 2007
PRINTEMPS	du samedi 31 mars 2007 au lundi 16 avril 2007	du vendredi 30 mars 2007 au lundi 16 avril 2007
ETE - fin des classes	mercredi 04 juillet 2007	vendredi 06 juillet 2007

mercredi 2 mai 2007
mercredi 9 mai 2007
mercredi 16 mai 2007

NB : le départ en vacances a lieu après la classe des jours indiqués.
la reprise des cours a lieu le matin des jours indiqués.

Art. 2 : le Secrétaire Général de l'Inspection Académique d'Ille-et-Vilaine est chargé de l'exécution du présent arrêté.

A Rennes, le 20 février 2006


Jean Charles HUCHET